

Le projet EPR2 Penly

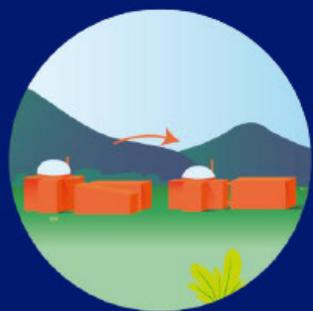
Présentation Le
Havre Seine
Développement

19 septembre 2024



Simulation de la 1^{ère} paire d'EPR2 sur le site de Penly

EPR2, une version optimisée et industrialisée de l'EPR



Un réacteur nucléaire qui reprend les atouts de l'EPR

des performances de sûreté, environnementales et de production parmi les plus élevées au monde.



Qui intègre pleinement le retour d'expérience

de tous les chantiers EPR dans le monde et du parc en exploitation, afin d'optimiser coûts et délais de construction.



Dans un programme de 3 paires de réacteurs

afin de bénéficier des effets de palier et de série et ainsi retrouver les bonnes pratiques qui ont fait le succès du parc actuel.



Conçu pour être exploité dans un mix à forte composante en énergies renouvelables

à l'horizon 2040, grâce à sa souplesse de pilotage (manœuvrabilité).



Qui intègre les enjeux de changement climatique à l'horizon 2100

Calendrier prévisionnel de la construction

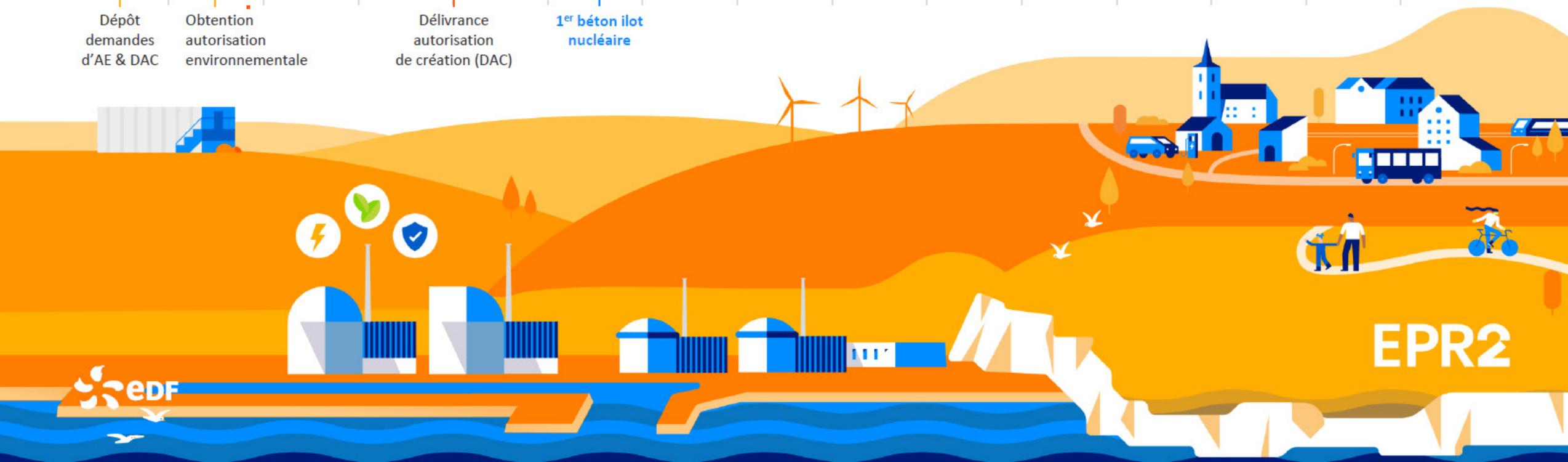


Dépôt demandes d'AE & DAC

Obtention autorisation environnementale

Délivrance autorisation de création (DAC)

1^{er} béton ilot nucléaire



Fiche d'identité EPR2 Penly

La paire d'EPR2 Penly produira chaque année l'équivalent de 100% de la consommation électrique (2021) de la région Normandie.



CHIFFRES CLES EMPLOI

Environ 8 500 recrutements locaux sur les 10 prochaines années

+ de 100 métiers différents

+ de 8 000 salariés au pic d'activité

CHIFFRE ENVIRONNEMENT

13 sites de compensation sur le territoire soit **70** hectares

CHIFFRES CLES CHANTIER

+ 20 000 tonnes de charpentes métalliques

+ de 2,25 millions de tonnes de granulat

+ de 171 000 tonnes de ferrailage

Les travaux préparatoires



Le dispositif Grand Chantier



Missions et actualités du Grand Chantier d'aménagement

Mars 2021 : Un Plan d'Action Territorial engagé en anticipation de la procédure Grand Chantier pour accompagner le projet sur le territoire.

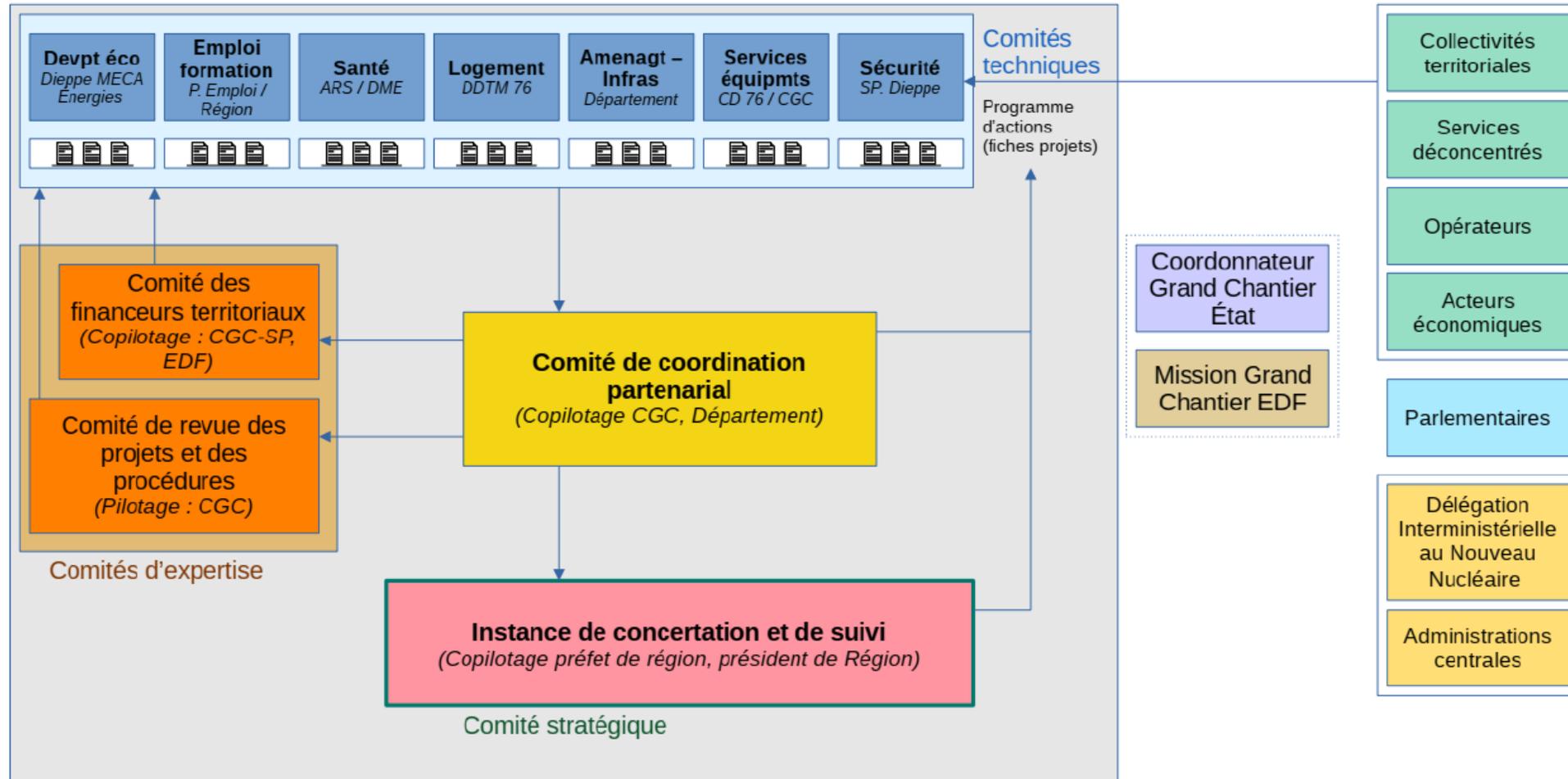
Été 2023, la structure Grand Chantier est mise en place avec une forte mobilisation autour des sujets d'aménagement du territoire :

- **Nomination et prise de fonction d'un Coordonnateur Grand Chantier côté Etat, Dominique Lepetit**
- **Cellule EDF** pour les domaines Aménagement & Infrastructures, et Emploi & Formation
- **Etroite collaboration avec le préfet de Région, la Région, le Département, des élus, des industriels et l'ensemble des organismes de formation.**

Missions :

1. **Accompagner le territoire pour la réalisation des aménagements annexes nécessaires au chantier** (foncier, parkings déportés, infrastructures, services, équipements...);
2. **Permettre l'accueil des salariés dans les meilleures conditions** (logement, transport);
3. **Favoriser le recours à la main d'oeuvre locale** (sourcing, formation, recrutement...)
4. **Organiser l'après-chantier**, en particulier les redéploiements en fin de mission.

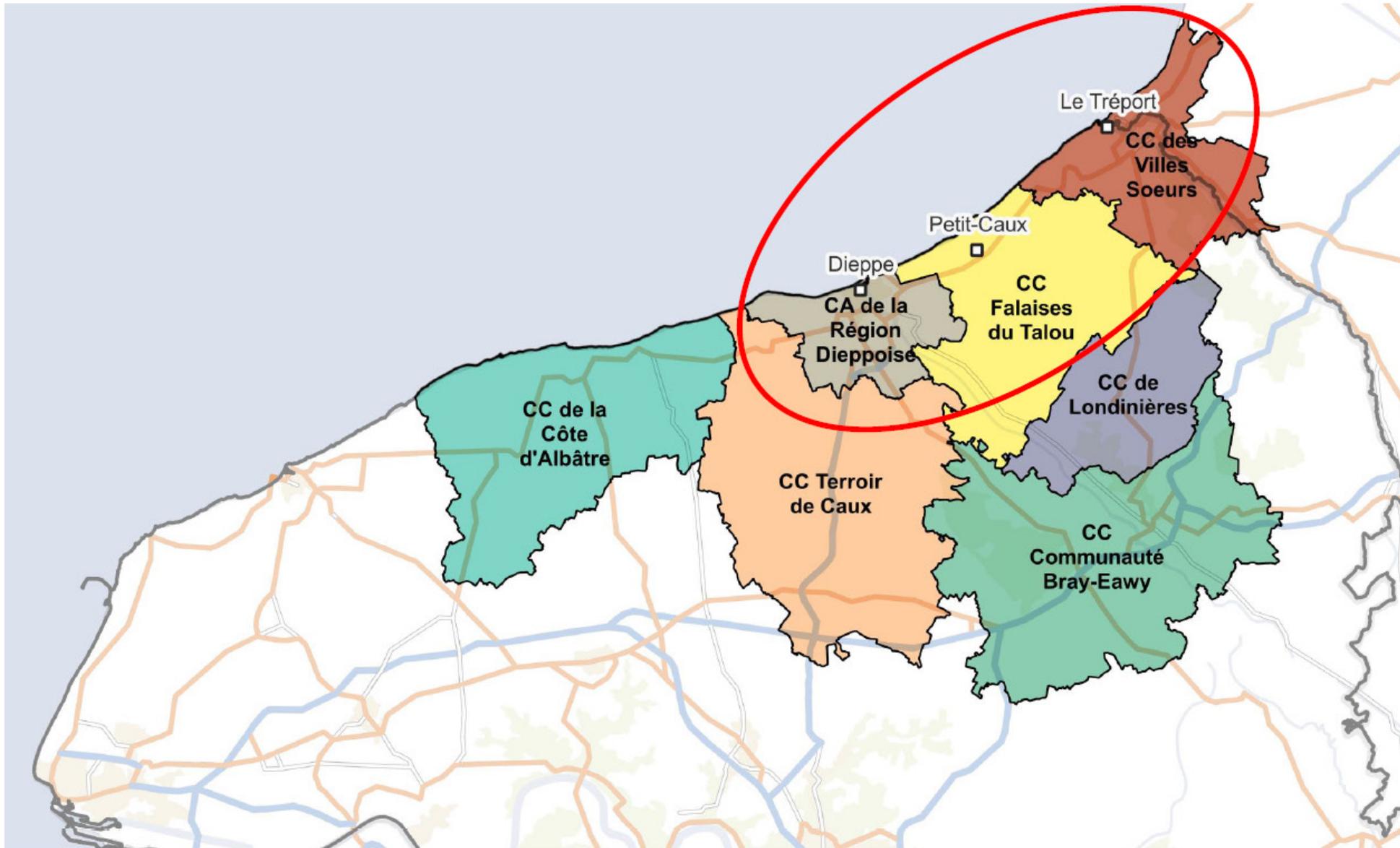
Schéma de Gouvernance du Grand Chantier



3NC Normandie
Nouveau Nucléaire
Nouvelles Compétences

avec sa propre gouvernance

Les territoires associés au Grand Chantier



1^{er} cercle :

- Agglo de Dieppe
- CC Falaises du Talou
- CC Villes Sœurs

2nd cercle :

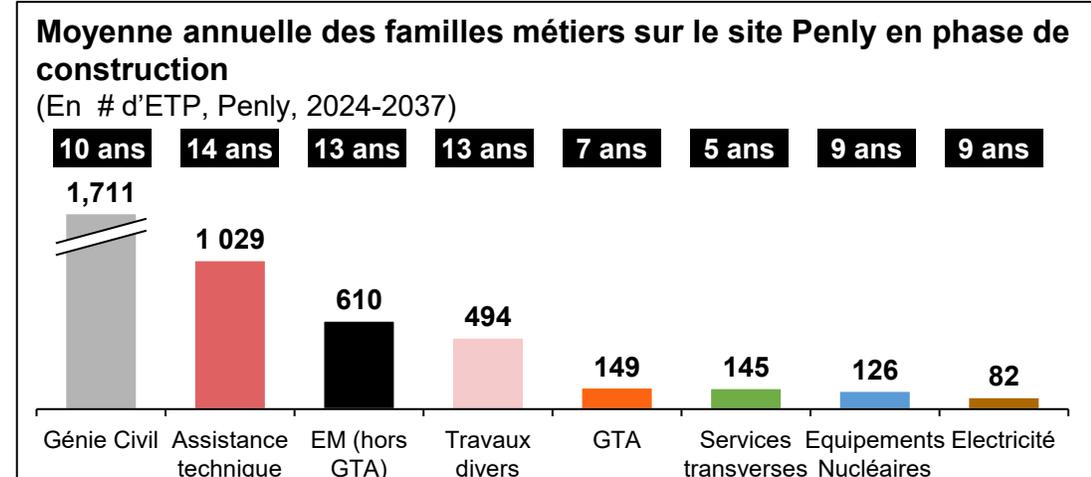
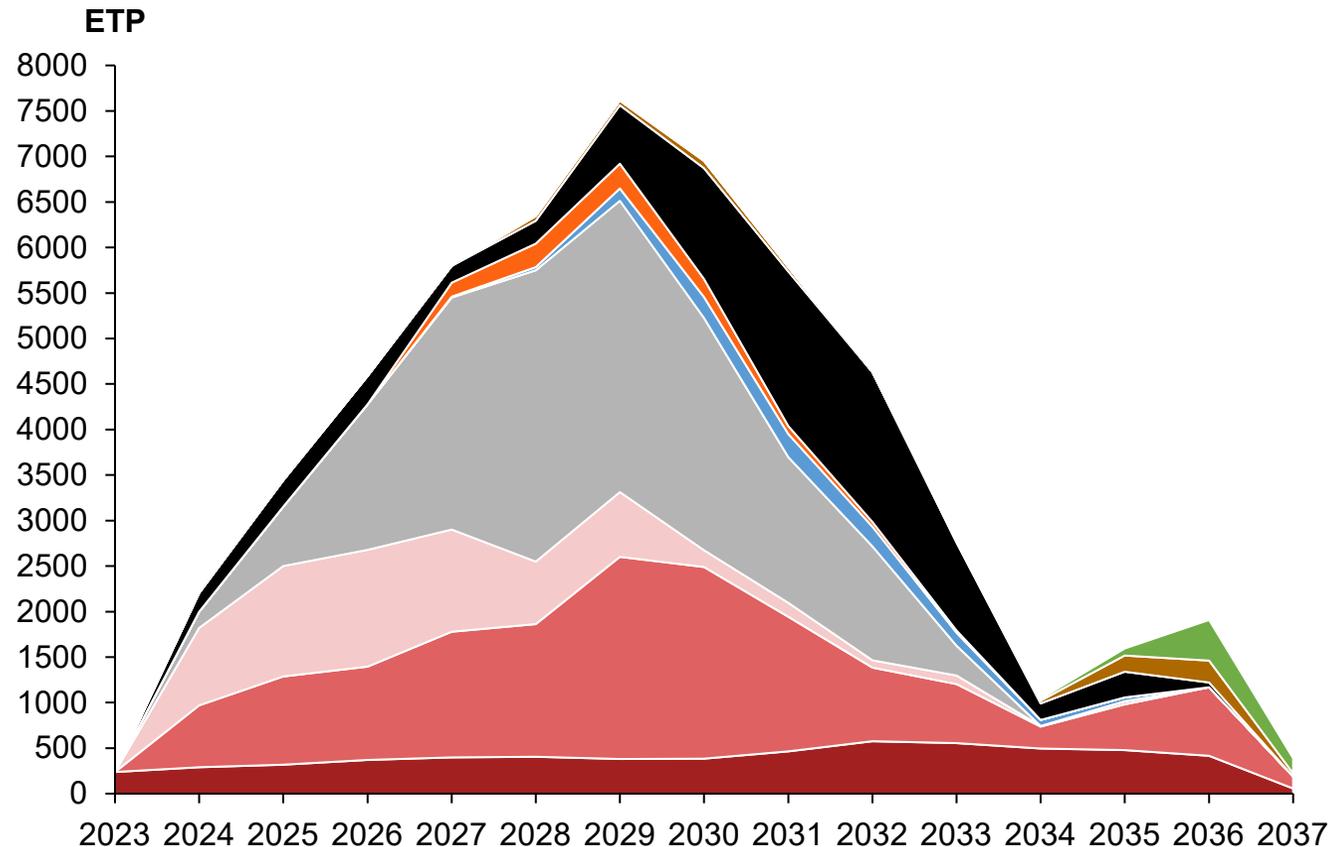
- CC Côte d'Albâtre
- CC Terroir de Caux
- CC Londinières
- CC Bray Eawy

Les aménagements territoriaux



Effectifs Prévisionnels sur le chantier

Vision sur site par famille métiers en phase de construction



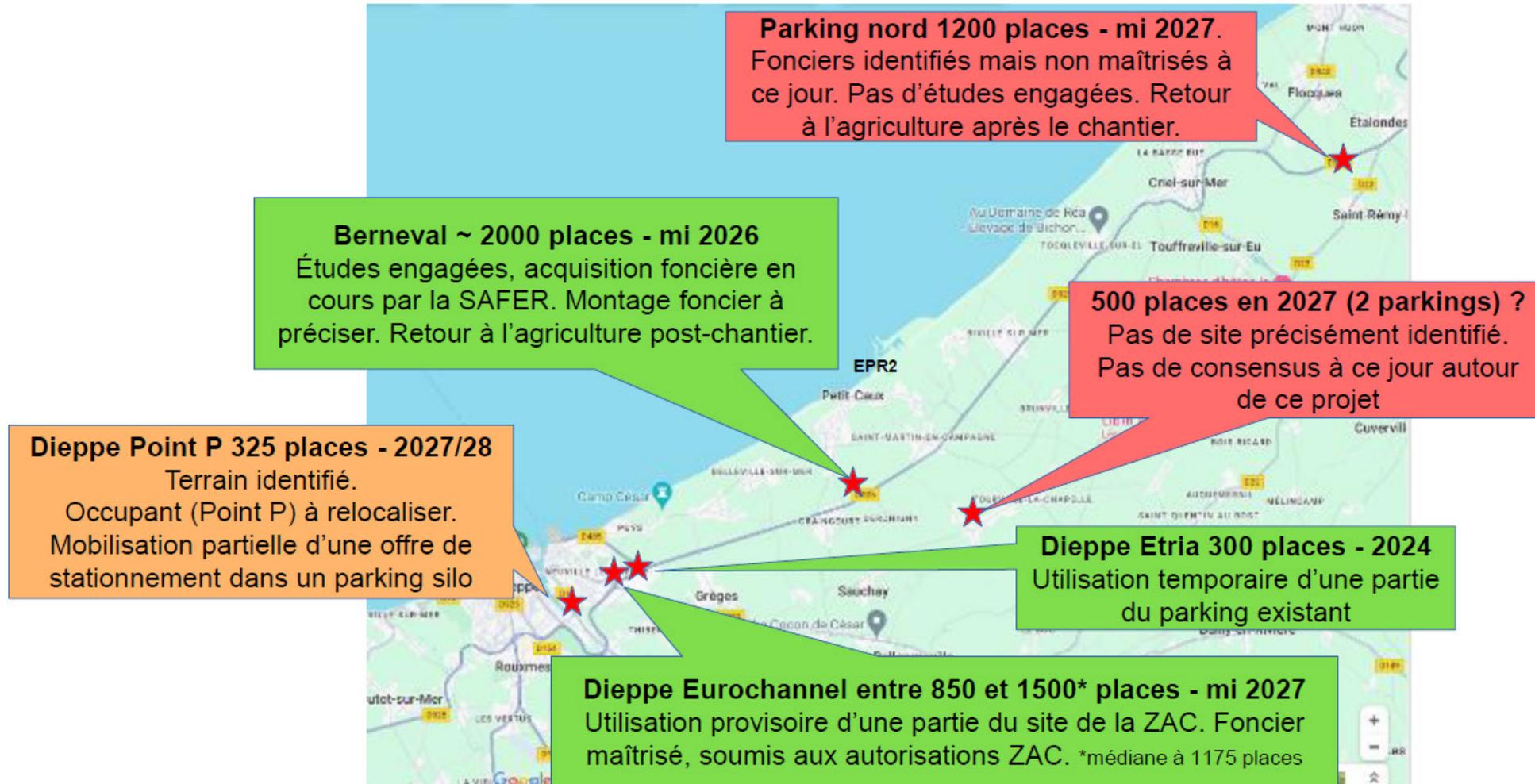
Les besoins d'aménagements du territoire

- ✓ Développement du parc de logements (pérennes / réversibles)
- ✓ Extensions de campings
- ✓ Hôtels
- ✓ Parkings déportés
- ✓ Facilitation de l'accès au chantier
- ✓ Infrastructures routières / transport
- ✓ Services (santé, commerces, petite enfance, loisirs...)
- ✓ Zones d'activité économique
- ✓ Centres de formations
- ✓ Chantiers écoles
- ✓ ...



Les parkings déportés

En complément des parkings de proximité du chantier qui comptabilisent à eux trois environ **3200 places** ; il est prévu la réalisation des projets suivants pour **5200 à 5800 places** :



Aménagements routiers

Des aménagements pour assurer la fluidité des accès au site pour les salariés et les marchandises, sans nuire au quotidien des riverains :

- **Aménagement routiers aux abords du site** (rond-point entrée du site)
- **Aménagements de la RD 313** (desserte du chantier / des parkings / de la zone logistique / du CNPE)

A noter en parallèle le Programme de la DDR d'aménagements de la RD 925 (mise à 2x2 voies, déviation Berneval)



Un besoin de logements sur un territoire limité

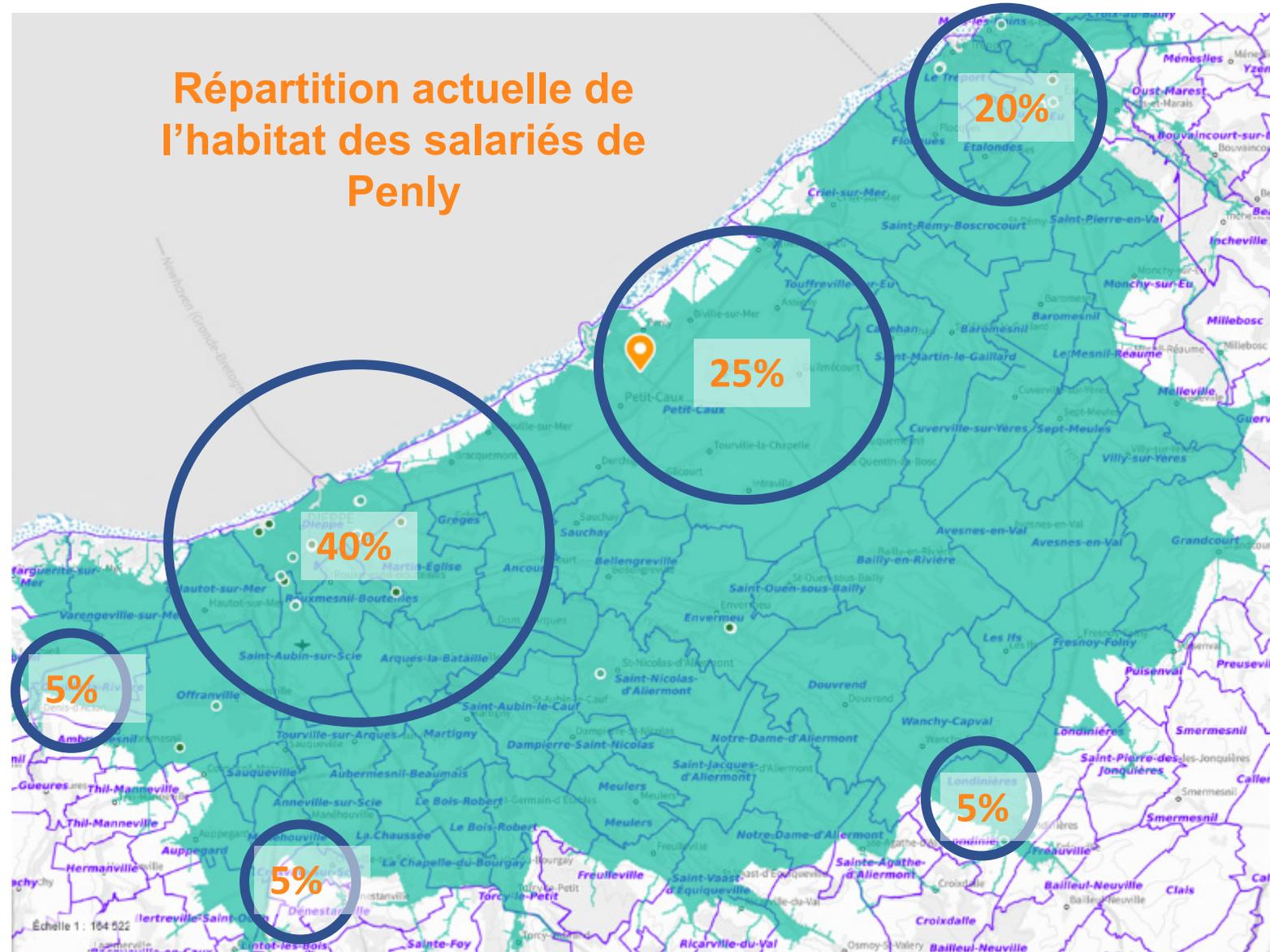
PROJET

→ 1000 logements définitifs :
appartements et maisons individuelles
à moins d'1/2 heure de route

→ 5000 logements temporaires et
potentiellement réversibles :

- 3000 structures modulaires
- 1000 places de campings et mobil-homes
- 1000 logements diffus (rénovations urbaines, hôtels, studios, chambres privées, ...)

Répartition actuelle de
l'habitat des salariés de
Penly



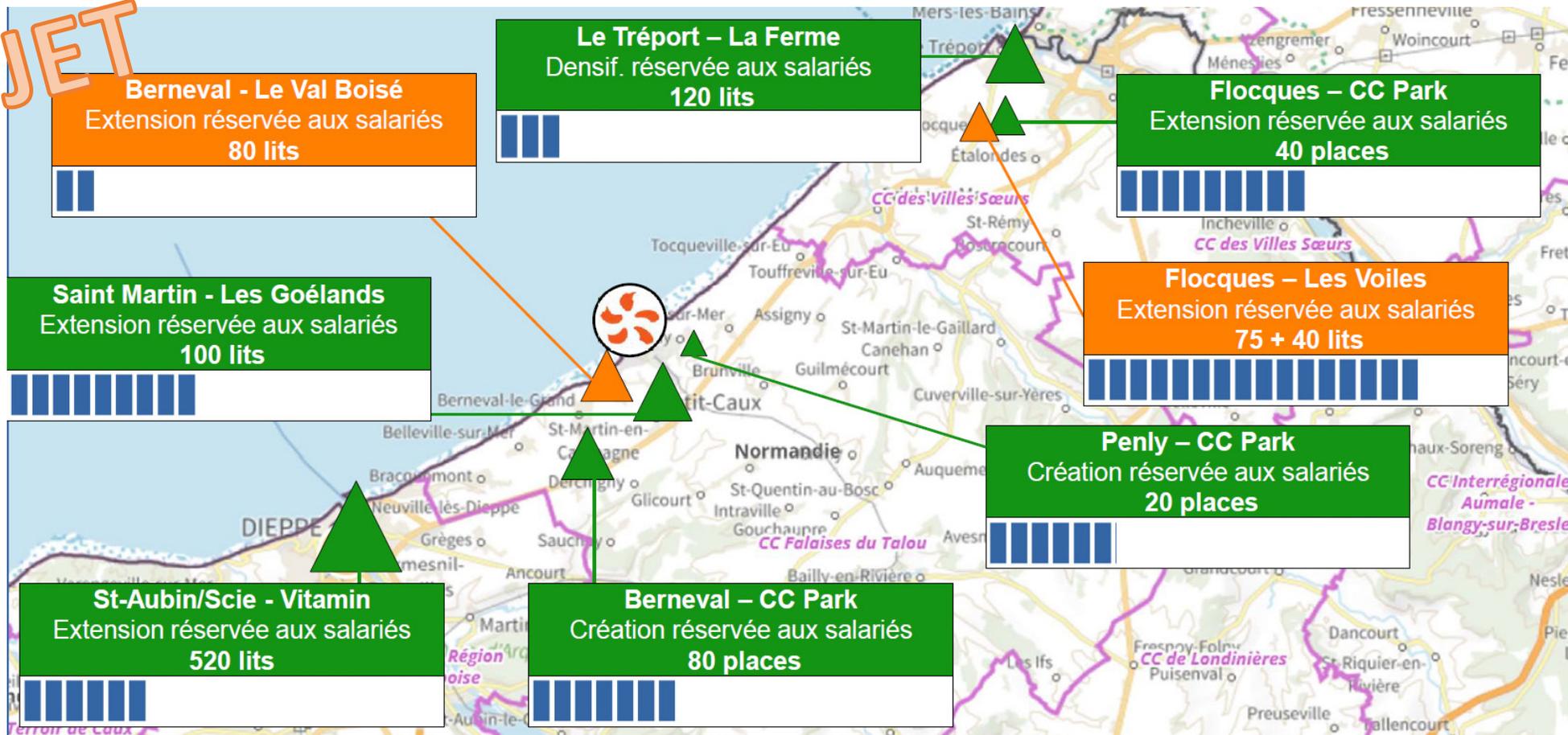
« Territoire Engagé pour le Logement »

- L'agglomération de Dieppe, les CC Falaises du Talou, Terroir de Caux et Villes Sœurs sont lauréates du dispositif « **Territoires engagés pour le logement** »
- Une enveloppe de 5 millions d'euros accordée par l'Etat pour accélérer la production de logements à horizon 2027, en lien avec le chantier EPR2
- Lutte contre la vacance, reconversion de friches
- Objectif : création de 2500 logements à horizon 2027 (dont 25% de logement social) – pour moitié destinés aux salariés du chantier
- Gouvernance intégrée à celle du Grand Chantier



Les Campings

PROJET

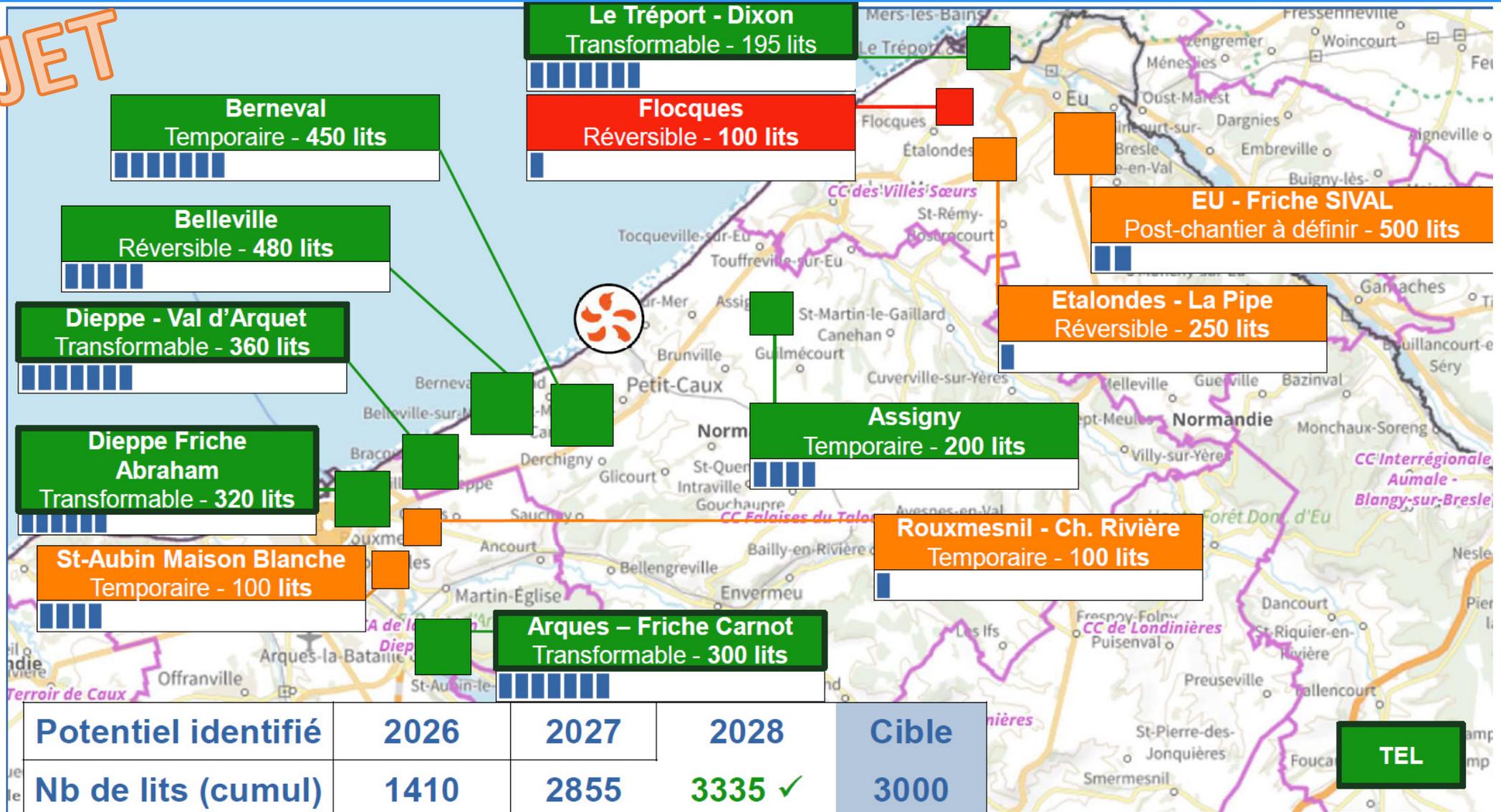


Potentiel identifié	2024	2025	2026	Cible
Nb de lits (cumul)	340*	680*	1075 ✓	1000

* dont 300 places en campings existants en 2024 et 480 en 2025

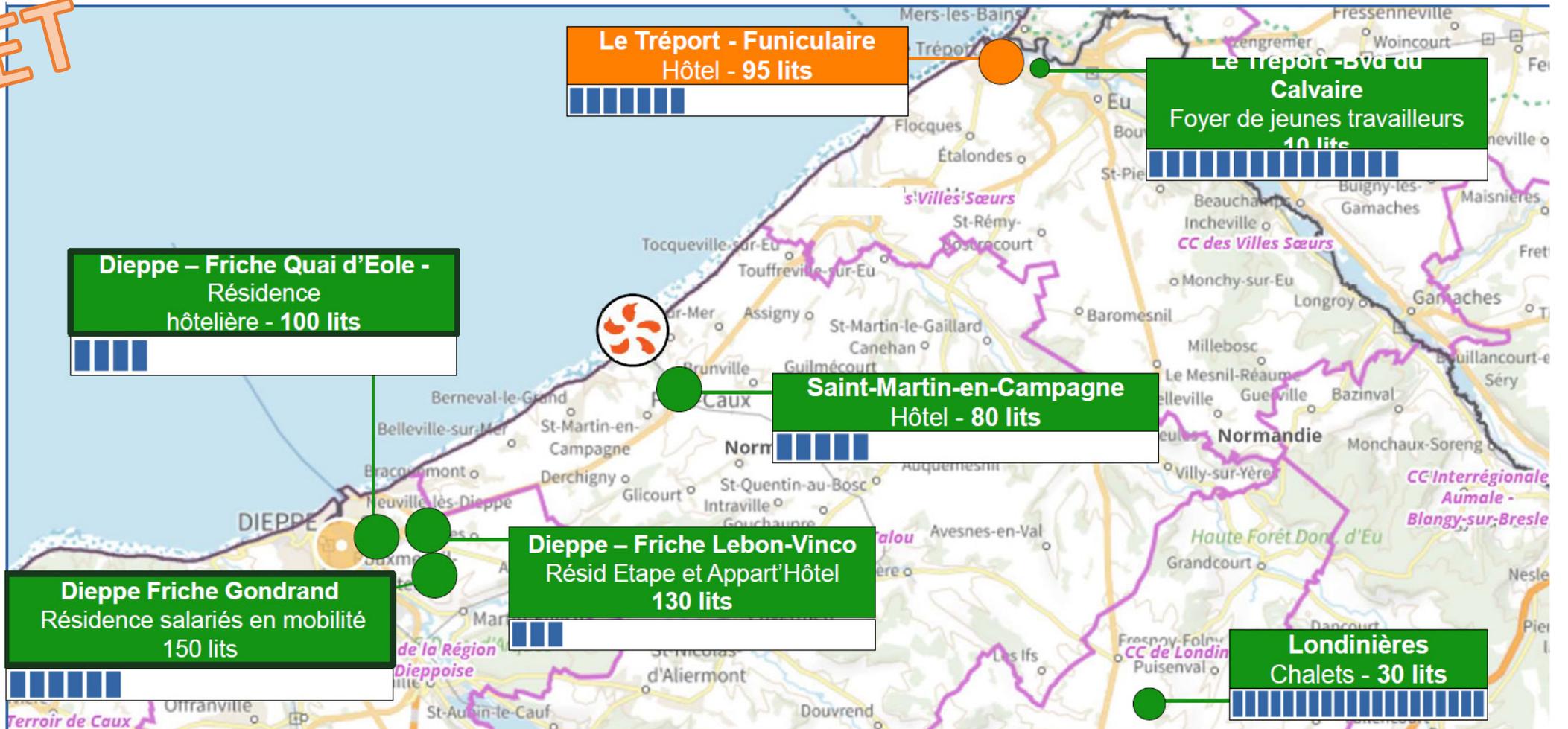
Les logements modulaires

PROJET



L'offre privée

PROJET



Potentiel identifié	2024	2025	2026	2027	2028	Cible
Nb de lits (cumul)	30	40	135	385	595 *	1000

TEL

Exemple de zone multi-usages : Berneval (projet)

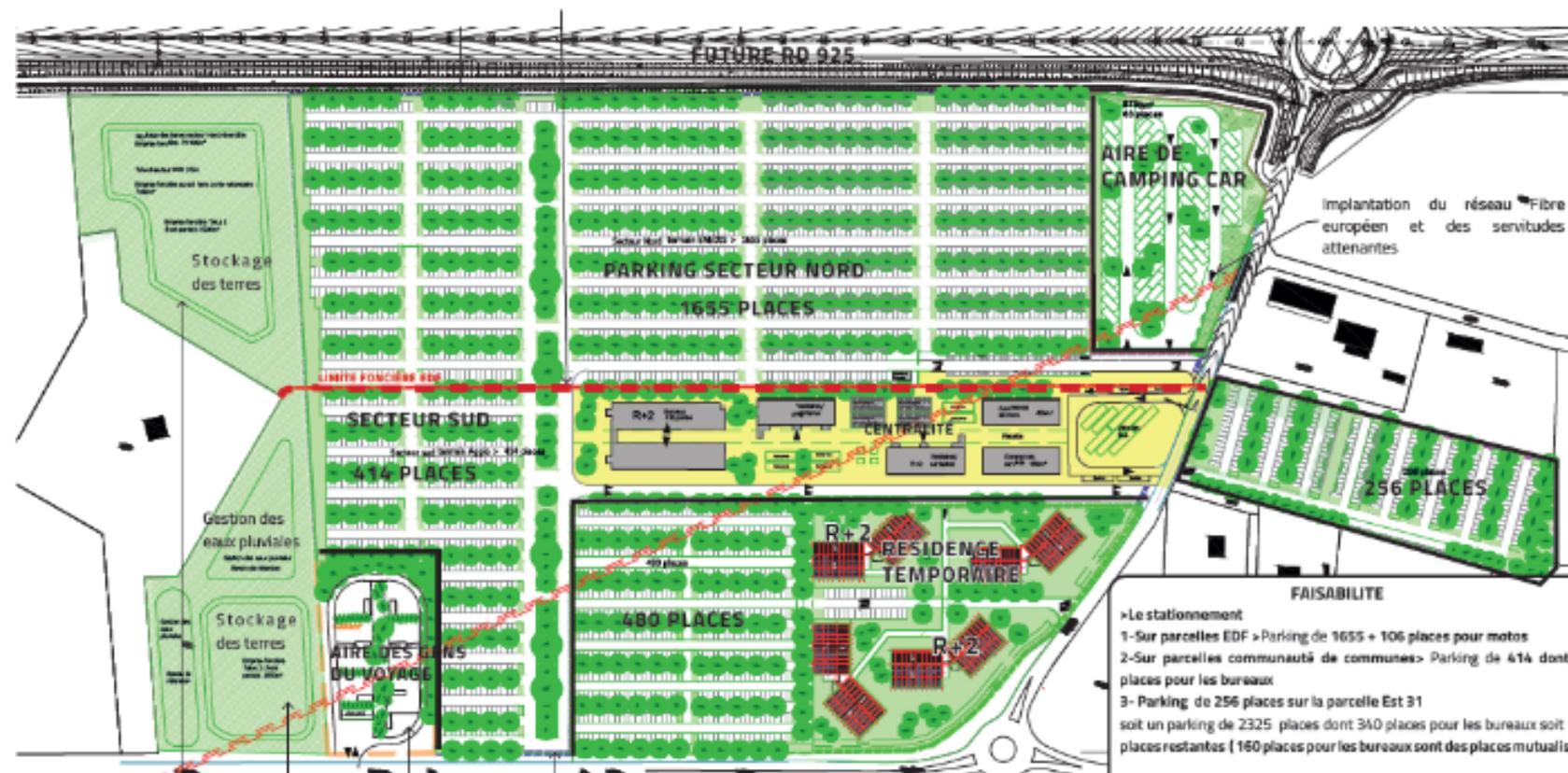
Une zone mixte de 14 ha avec :

- Un parking réversible de plus de 2000 places (foncier réversible)
- 480 logements temporaires avec parkings
- Une zone de service/commerces et de desserte par bus
- Une aire de camping-cars
- Une base vie Eiffage, des vestiaires

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT

Limite des parcelles 18/19/33/34 Parcelles ENEDIS

VERSION 1



> Stockage des terres végétale in situ des parcelles nord devant être réversibles
 Décapage de 30 cm de terre végétale
 > Stockage via des talus de 3.5m de hauteur

Accessibilité de l'aire des gens du voyage depuis la RD925 exceptionnellement

Future entrée du parc de stationnement quand la nouvelle RD 925 nord sera réalisée

FAISABILITE

- > Le stationnement
 - 1-Sur parcelles EDF > Parking de 1655 + 106 places pour motos
 - 2-Sur parcelles communauté de communes > Parking de 414 dont 340 places pour les bureaux
 - 3- Parking de 256 places sur la parcelle Est 31 soit un parking de 2325 places dont 340 places pour les bureaux soit 1985 places restantes (160 places pour les bureaux sont des places mutualisées).
- > 1 aire de camping car 60 places sur parcelles ENEDIS
- > 1 centralité avec une placette, des commerces et des services [surface 900m², 240 places stationnement pour les vélos
- > 2 bâtiments vestiaires/ sanitaires Gabarit R+2 (emprise de 600m²)
- > 1 bâtiment de bureaux-16 postes /4050 m² de surface de plancher SPD
- > Les logements Gabarit [R+2] 480 logements (chambres de 10.5m²)
- > 480 places de stationnement résidentielisées
- > Aire de gens du voyage
 - une surface de 5 000 m², l'aire peut accueillir 20 caravanes, réparties sur 10 emplacements de 2 caravanes.

En complément : des BEFA pour les salariés EDF

- Une premier AMI lancé à l'été 2024 pour des BEFA (jusqu'à 75 à livrer d'ici fin 2027)
- D'autres consultations à suivre, intégrant notamment des projets de rénovation dans l'ancien



Fiche descriptive de marché
EDF CNPE de Penly

Donneur d'Ordre :



Descriptif du Marché

Prise à bail en état de futur achèvement de logements (jusqu'à 75)
dans un rayon de trente minutes de la centrale de Penly

Nature de la prestation

La présente fiche concerne la prise à bail en état de futur achèvement de logements à construire dans un rayon de trente minutes de la centrale de Penly (jusqu'à 75), à livrer au plus tard en décembre 2027.

Descriptif

Le projet consiste à la prise à bail d'une durée de 12 ans par EDF de logements T2 à T4, en individuel et collectif en vue de loger en résidence principale des salariés de l'Entreprise.

Les logements seront pris à bail prêt à habiter (clôture posée, terrain engazonné, aménagement placards réalisés, ...).

Les logements devront être fonctionnels, en mettant en œuvre des matériaux et des équipements faciles à maintenir.

Les surfaces attendues sont de 55 m² pour un T2 jusqu'à 90m² pour un T4, avec présence d'extérieur (terrasse, loggia pour les logements en collectif, jardin de 250 à 400m² pour les logements individuels...) et de stationnement privatif pour véhicules.

Une attention particulière sera attachée à la proximité de services (Commerces, ramassage scolaire, transport en commun, ...).

Points particuliers

Aucune qualification nucléaire spécifique demandée.

La prise à bail par EDF ne sera que partielle sur un programme immobilier collectif ou individuel donné, d'un minimum de 10 logements.

Programmation

Publication d'un avis au Journal Officiel de l'Union Européenne : Oui [372126-2024 - Mise en concurrence - TED \(europa.eu\)](#)

Période de consultation : à partir de juillet 2024

Remise des offres : fin septembre 2024

Attribution : à compter de novembre 2024

Fin des prestations : Livraison des logements pour décembre 2027, bail de 12 ans

Contacts

Chef de projet : Grégory CARLU

06.58.24.86.92

gregory.carlu@edf.fr

Acheteur : Caroline CERISIER

07.61.64.29.13

caroline.cerisier@edf.fr

Informations diverses

La consultation sera accessible sur le portail achat d'EDF après réponse à l'avis de mise en concurrence publié au Journal Officiel de l'Union Européenne.

De nombreux projets immobiliers à venir sur le site

FICHE DESCRIPTIVE DE MARCHÉ EDF / EPR2 PENLY

DESCRIPTIF DU MARCHÉ :

NM7120 – Marché cadre de Maîtrise d'œuvre pour le lot immobilier - projet EPR2

DONNEUR D'ORDRE :



NATURE DE LA PRESTATION :

Le marché cadre, objet de la présente fiche, concerne la réalisation des études pour les installations de chantier et les bâtiments tertiaires et semi-industriels sur les chantiers EPR2 de Penly, Gravelines et Bugey.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX A RÉALISER :

Dans le cadre de la construction des 3 paires de tranches, les prestations comprennent les missions suivantes :

APS – APD – PRO – DCE – ACT – VISA/SYN – DET – AOR – OPC – PC – DP – PD – DIAG – DP – REL – BIM – ACO – PGD – 3D – SP – DUEM – CSSI – Space planning – étude de FLUX

POINTS PARTICULIERS :

Domaine de qualification : pas de qualification nucléaire spécifique

Allotissement :

- Lot tertiaire – Gravelines
- Lot tertiaire – Bugey
- Lot tertiaire – Penly
- Lot Logistique – tous sites
- Lot industriel hors process – tous sites

Les typologies de travaux pouvant être étudiés sont les suivantes :

- Bureaux, vestiaires, restauration d'entreprise, modulaires, Hangars de stockage,
- Postes d'accès piéton et véhicules, parkings, gare routière, déchèterie, etc.
- Laboratoires, bâtiment simulateur, etc.
- Bâtiments industriels hors process

INFORMATIONS DIVERSES :

Le Cahier des charges sera accessible sur le portail achat d'EDF après validation de l'accord de confidentialité et une fois confirmation de l'intérêt pour cette consultation auprès d'EDF.

CONTACTS :

Lauriane CEBAREC - Direction Immobilier Groupe (DIG) - lauriane.cebarec@edf.fr
Frédéric LECOCCQ - Direction des Achats Groupe (DAG) - frederic.lecocq@edf.fr

PROGRAMMATION :

Publication d'un avis au Journal Officiel Européen : Oui

Période de consultation :

Septembre 2024 à mars 2025

Durée du marché :

printemps 2025 à décembre 2040

Cet appel d'offres ne présage pas de la décision que prendra l'Etat concernant le lancement ou non du programme EPR2, ni de l'obtention des autorisations administratives nécessaires pour la réalisation des Projets. Il doit permettre à la fois aux équipes d'EDF de disposer des retours fournisseurs pour avancer le design de certains bâtiments, et aux industriels d'avoir de la visibilité sur les besoins du programme EPR2 afin de se préparer à exécuter les contrats.